

Le Président-Directeur Général

48 rue Albert Dhalenne
93400 Saint-Ouen-sur-Seine (France)
Tél. : +33 (0)1 57 06 96.50
www.alstom.com

Monsieur Christophe Grudler
Député Européen
Parlement Européen
1 avenue du Président Robert Schuman
67067 Strasbourg

Le 12 mars 2021

Monsieur le Député européen,

J'ai pris connaissance de votre récent courrier relatif à la situation du site Alstom de Belfort. Comme nous avons pu l'évoquer lors de notre dernier entretien, la consolidation de la charge du site est un enjeu prioritaire car le contexte est aujourd'hui fragile et les perspectives de charges nouvelles conditionnées à la concrétisation de contrats-clés.

De manière plus précise, le site de Belfort connaîtra une baisse de charge significative à compter du 2^{ème} semestre 2021 liée notamment à la fin de 3 programmes industriels importants : fin de la production des locomotives pour le Maroc puis la Suisse, arrêt à l'horizon 2022 de la production des dernières motrices TGV Océane qui constitue 40 % de la charge industriel du site.

Le lancement progressif de la production industrielle du nouveau TGV M de notre client SNCF impliquera mécaniquement une très forte baisse de la charge de notre bureau d'études. La production des nouvelles motrices et la cadence fixée ne viendront pas compenser la réduction des activités fret. C'est aussi la raison pour laquelle Alstom soutient un programme de R&D afin de développer rapidement de nouvelles rames TGV internationales pouvant circuler sur les corridors européens et répondant aux besoins d'exploitation envisagés par les futurs opérateurs.

Enfin, Alstom est aujourd'hui dans l'attente d'une importante décision relative à l'attribution du projet de double-locomotives pour l'Ukraine. Ce projet est une opportunité majeure pour soutenir l'activité du site et sécuriser la charge de Belfort à court et moyen terme. Dans cette perspective et fort d'intenses discussions diplomatiques, Alstom travaille avec le client, et avec le concours et le financement de l'Etat français pour remporter ce contrat.

Par ailleurs, le site de Belfort s'est orienté depuis plusieurs années dans la diversification de ses activités en proposant une activité « Services » assurée par plusieurs dizaines de collaborateurs. La montée en puissance de cette activité est un élément très satisfaisant.

Enfin, vous suggérez le transfert d'activités de Reichshoffen vers le site de Belfort. Ce scénario n'est pas possible compte-tenu de la complexité industrielle, politique et sociale de la proposition. Au-delà de la spécificité des lignes de production entre ces 2 sites (train régional vs locomotives), un processus de cession, à la demande de la Commission Européenne, du site alsacien est aujourd'hui en cours avec un éventuel repreneur.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous confirme notre mobilisation absolue pour défendre l'avenir du site et l'emploi de nos collaborateurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député européen, l'expression de mes cordiales salutations.



Henri Poupart-Lafarge